



TC/48/7

ORIGINAL : anglais

DATE : 14 février 2012

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

COMITÉ TECHNIQUE

**Quarante-huitième session
Genève, 26-28 mars 2012**

TECHNIQUES MOLÉCULAIRES

Document établi par le Bureau de l'Union

1. L'objet du présent document est de faire rapport sur l'état d'avancement des travaux concernant :
 - a) la révision des documents TC/38/14-CAJ/45/5 "Sous-groupe ad hoc d'experts techniques et juridiques sur les techniques biochimiques et moléculaires (Groupe de réflexion sur les travaux du BMT)" et TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add. "Recommandations du Groupe de réflexion sur les travaux du BMT et avis du Comité technique et du Comité administratif et juridique en ce qui concerne les techniques moléculaires" (document BMT/DUS et élaboration du document TGP/15);
 - b) les directives internationales sur les méthodes moléculaires;
 - c) les sous-groupes ad hoc sur l'application des techniques moléculaires aux plantes cultivées (sous-groupes sur les plantes cultivées); et
 - d) le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT).
2. Une vue d'ensemble des organes de l'UPOV qui participent à la réflexion sur les techniques biochimiques et moléculaires est disponible sur le site Web de l'UPOV, à l'adresse http://www.upov.int/about/fr/pdf/upov_structure_bmt.pdf. Cette vue d'ensemble est également jointe en annexe au présent document.

TABLE DES MATIÈRES

RÉVISION DES DOCUMENTS TC/38/14-CAJ/45/5 ET TC/38/14 ADD.-CAJ/45/5 ADD. (DOCUMENT BMT/DUS ET ÉLABORATION DU DOCUMENT TGP/15)	2
Document BMT/DUS "Utilisation possible des marqueurs moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)"	2
Élaboration du document TGP/15	4
DIRECTIVES INTERNATIONALES SUR LES MÉTHODES MOLÉCULAIRES	4
SOUS-GROUPES AD HOC SUR L'APPLICATION DES TECHNIQUES MOLÉCULAIRES AUX PLANTES CULTIVÉES (SOUS-GROUPES SUR LES PLANTES CULTIVÉES)	5
GRUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN (BMT)	5
ANNEXE STRUCTURE DE L'UPOV : TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES	

3. Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

CAJ :	Comité administratif et juridique
TC :	Comité technique
TC-EDC :	Comité de rédaction élargi du Comité technique
TWA :	Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
TWC :	Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
TWF :	Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
TWO :	Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
TWV :	Groupe de travail technique sur les plantes potagères
TWP :	Groupes de travail techniques
BMT :	Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN
Groupe de réflexion sur les travaux du BMT : Sous-groupe ad hoc d'experts techniques et juridiques sur les techniques biochimiques et moléculaires	
Sous-groupes sur les plantes cultivées : Sous-groupes ad hoc sur l'application des techniques moléculaires aux plantes cultivées	

RÉVISION DES DOCUMENTS TC/38/14-CAJ/45/5 ET TC/38/14 ADD.-CAJ/45/5 ADD.
(DOCUMENT BMT/DUS ET ÉLABORATION DU DOCUMENT TGP/15)

4. La présente section vise à fournir des informations générales en ce qui concerne l'élaboration du document BMT/DUS "Utilisation possible des marqueurs moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)" et l'élaboration du document TGP/15 "Conseils en ce qui concerne l'utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)", comme suit :

- a) Document BMT/DUS; et
- b) Élaboration du document TGP/15.

Document BMT/DUS "Utilisation possible des marqueurs moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)"

5. Les documents TC/38/14-CAJ/45/5 "Sous-groupe ad hoc d'experts techniques et juridiques sur les techniques biochimiques et moléculaires (Groupe de réflexion sur les travaux du BMT)" et TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add. "Recommandations du Groupe de réflexion sur les travaux du BMT et avis du Comité technique et du Comité administratif et juridique en ce qui concerne les techniques moléculaires", résument l'examen des modèles proposés par le TC, sur la base des travaux du BMT et des sous-groupes sur les plantes cultivées, en ce qui concerne l'application des techniques biochimiques et moléculaires à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité.

6. À sa soixante-quatorzième session tenue à Genève le 24 octobre 2007, le Comité consultatif a procédé à un examen préliminaire du document Directives BMT (proj.9) proposé en vue de son adoption par le Conseil. Une des recommandations du Comité consultatif indiquait qu'il convenait d'examiner la situation des documents TC/38/14-CAJ/45/5 et TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add. en ce qui concerne leur mention dans l'introduction du document Directives BMT (proj.9).

7. En ce qui concerne la situation des documents TC/38/14-CAJ/45/5 et TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add., le Comité consultatif, à sa soixante-dix-huitième session tenue à Genève le 22 octobre 2009, est convenu que, sauf décision contraire du Conseil, les documents contenant des principes ou des orientations de l'UPOV, une fois approuvés par les comités compétents de l'UPOV, selon le cas, doivent être adoptés par le Conseil. Lorsqu'une présentation rapide des principes ou des orientations de l'UPOV est nécessaire, de sorte qu'ils ne peuvent être adoptés moyennant la soumission d'un document au Conseil, il sera demandé aux représentants des membres auprès du Conseil de l'Union de les approuver par correspondance (voir le paragraphe 14.i) du document C/43/16 "Compte rendu").

8. À sa quarante-quatrième session tenue à Genève du 7 au 9 avril 2008, le TC a pris note de la demande du Comité consultatif concernant l'examen de la situation des documents TC/38/14-CAJ/45/5 et TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add. en ce qui concerne leur mention dans l'introduction du document Directives BMT. Le TC a noté que les documents TC/38/14-CAJ/45/5 et TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add. devraient être examinés dans le cadre des délibérations sur la méthode présentée dans les documents BMT/10/14 et BMT-TWA/Maize/2/11 "*Possible use of molecular techniques in DUS testing on maize: how to integrate a new tool to serve the effectiveness of protection offered under the UPOV system*" (Application éventuelle des techniques moléculaires à l'examen DHS du maïs : comment intégrer un nouvel instrument au service de l'efficacité de la protection offerte dans le cadre du système de l'UPOV) (voir le paragraphe 150 du document TC/44/13 "Compte rendu"). Cela étant, le TC a décidé qu'il serait approprié de présenter une version révisée des documents TC/38/14-CAJ/45/5 et TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add. au Conseil en même temps que les Directives BMT.

9. À sa quarante-cinquième session tenue à Genève du 30 mars au 1^{er} avril 2009, le TC a rappelé que, à sa quarante-deuxième session tenue à Genève du 3 au 5 avril 2006, il avait "réaffirmé son accord avec la présentation faite de la situation, figurant dans les documents TC/38/14-CAJ/45/5 et TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add., qui recens[ait] les propositions émises au sein des sous-groupes sur les plantes cultivées, les recommandations du Groupe de réflexion sur les travaux du BMT portant sur ces propositions et l'avis du TC et du CAJ sur les recommandations du Groupe de réflexion sur les travaux du BMT. [...]". Par conséquent, il n'était pas prévu que des changements majeurs soient apportés à la structure et à la forme des informations figurant dans les documents TC/38/14-CAJ/45/5 et TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add. Cela étant, pour aider le Bureau de l'Union à préparer la révision des documents TC/38/14-CAJ/45/5 et TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add., dans le but de présenter un document au Conseil pour adoption, le TC a décidé :

a) de synthétiser les paragraphes 9 et 10 et l'annexe du document TC/38/14-CAJ/45/5, et les paragraphes 3 à 7 du document TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add. en un seul document;

b) sous réserve d'une évaluation positive de la méthode présentée dans les documents BMT/10/14 et BMT-TWA/Maize/2/11 par le Groupe de réflexion sur les travaux du BMT et de l'appui du TC et du CAJ, d'ajouter une section concernant la méthode exposée dans les documents BMT/10/14 et BMT-TWA/Maize/2/11; et

c) de souligner l'importance des hypothèses à vérifier dans chacune des options et propositions et de préciser qu'il appartient aux services compétents d'examiner si les hypothèses formulées dans les documents TC/38/14-CAJ/45/5 et TC/38/14 Add.-CAJ/45/5 Add. se vérifient.

10. À sa quarante-septième session tenue à Genève du 4 au 6 avril 2011, le TC est convenu que le document BMT/DUS Draft 5, tel que modifié lors de cette session et sous réserve de l'accord du CAJ à sa soixante-troisième session qui se tiendrait à Genève le 7 avril 2011, devait servir de point de départ pour l'adoption du document BMT/DUS par le Conseil à sa quarante-cinquième session ordinaire qui se tiendrait à Genève le 20 octobre 2011 (voir les paragraphes 14 et 15 du document TC/47/26 "Compte rendu des conclusions").

11. À sa soixante-troisième session, le CAJ est convenu que le document BMT/DUS Draft 5, modifié conformément aux propositions du TC à sa quarante-septième session, devait servir de point de départ pour l'adoption du document BMT/DUS par le Conseil à sa quarante-cinquième session ordinaire qui se tiendrait à Genève le 20 octobre 2011 (voir les paragraphes 26 et 27 du document CAJ/63/9 "Compte rendu des conclusions").

12. À sa quarante-cinquième session, tenue le 20 octobre 2011, le Conseil a adopté le document BMT/DUS/1 "Utilisation possible des marqueurs moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)" sur la base du document BMT/DUS/1 Draft 6.

13. Conformément à la numérotation séquentielle pour les documents d'information, la cote du document "Utilisation possible des marqueurs moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)" est passée de "BMT/DUS/1" à "UPOV/INF/18/1".

14. Le TC est invité à prendre note de l'adoption du document UPOV/INF/18/1 "Utilisation possible des marqueurs moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)".

Élaboration du document TGP/15

15. Le TC sera invité à examiner le document TGP/15/1 Draft 2 à sa quarante-huitième session sous le point 6 de l'ordre du jour "Documents TGP (document TC/48/5)".

16. À sa réunion des 11 et 12 janvier 2012, le TC-EDC a examiné les documents TC-EDC/Jan12/2 "TGP Documents" et TGP/15/1 Draft 1 et recommandé que le document TGP/15/1 Draft 1 soit remanié (restructuré) comme suit :

- premièrement, présenter les principes, y compris les hypothèses qui ont servi de base pour l'évaluation positive des exemples présentés dans les modèles approuvés; et
- deuxièmement, fournir des données d'expérience pratiques, sous la forme d'exemples, dans la mise en œuvre des principes.

La conclusion du TC sera communiquée au CAJ à sa soixante-cinquième session qui se tiendra à Genève le 29 mars 2012. Le TC voudra peut-être noter que les recommandations du TC-EDC n'ont pas été prises en considération dans le document TGP/15/1 Draft 2.

17. Le TC est invité à noter que le document TGP/15/1 Draft 2 sera examiné sous le point 6 de l'ordre du jour "Documents TGP (document TC/48/5)".

DIRECTIVES INTERNATIONALES SUR LES MÉTHODES MOLÉCULAIRES

18. À sa dixième session tenue à Séoul (République de Corée) du 21 au 23 novembre 2006, le BMT a examiné le projet de Directives BMT. Au sujet de la section B : 5.2 "Critères de qualité", le BMT a été informé que des directives étaient en cours d'élaboration au sein de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission du Codex Alimentarius (Codex). Le BMT est convenu qu'il serait utile d'inviter des experts compétents à présenter un exposé sur ces directives à la onzième session du BMT.

19. À sa onzième session tenue à Madrid du 16 au 18 septembre 2008, le BMT a assisté à un exposé présenté par l'ISO, sur la base du document BMT/11/25 et à un exposé présenté, sur la base du document BMT/11/26, par Mme Selma Doyran, experte en normes alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

20. À sa douzième session tenue à Ottawa (Canada) du 11 au 13 mai 2010, le BMT a assisté à un exposé présenté par Mme Cheryl Dollard (Association internationale d'essais de semences (ISTA)), sur la base du document BMT/12/16 "Development of an International Seed Testing Association (ISTA) DNA-Based Approach for Testing Variety Identity", dont on trouvera une copie dans le document BMT/12/16 Add. (voir les paragraphes 60 à 62 du document BMT/12/24 "Report").

21. Également à sa douzième session, le BMT a assisté à un exposé présenté par M. Michael Sussman (président du sous-comité ISO/TC 34/SC 16 (analyse moléculaire de biomarqueurs), sur la base du document BMT/12/20 "Horizontal Biomarker Analysis – ISO/TC 34/SC 16", dont on trouvera une copie dans le document BMT/12/20 Add. (voir les paragraphes 63 et 64 du document BMT/12/24 "Report"). M. Michael Sussman a indiqué que l'ISO collaborait avec d'autres organismes de normalisation; par exemple, l'ISO avait fourni des méthodes à la Commission du Codex Alimentarius tout en cherchant à éviter un chevauchement avec les travaux de l'ISTA sur les semences.

22. À sa treizième session tenue à Brasilia (Brésil) du 22 au 24 novembre 2011, le BMT a pris note des renseignements fournis dans le document BMT/13/3 "International Guidelines on Molecular Methodologies". Le BMT a pris note de l'information donnée par le Bureau de l'Union selon laquelle l'UPOV et l'Association internationale d'essais de semences (ISTA) s'étaient mis en rapport afin d'étudier la possibilité d'une réunion coordonnée du BMT et du Groupe de travail sur les méthodes ADN de la commission des variétés de l'ISTA en vue de la quatorzième session du BMT, qui se tiendra en 2013.

23. *Le TC est invité à prendre note de l'élaboration de directives à l'échelle internationale sur les techniques moléculaires, comme indiqué aux paragraphes 21 à 25 du présent document.*

SOUS-GROUPES AD HOC SUR L'APPLICATION DES TECHNIQUES MOLÉCULAIRES AUX PLANTES CULTIVÉES (SOUS-GROUPES SUR LES PLANTES CULTIVÉES)

24. À sa quarante-septième session tenue à Genève du 4 au 6 avril 2011, le TC a pris note qu'aucune réunion des sous-groupes sur les plantes cultivées n'avait eu lieu depuis sa quarante-sixième session et que M. Joost Barendrecht, président du sous-groupe pour le rosier, avait pris sa retraite et qu'il serait nécessaire de nommer un nouveau président pour le Sous-groupe pour le rosier si une réunion était prévue.

25. Aucune réunion des sous-groupes sur les plantes cultivées n'a eu lieu depuis la quarante-septième session du TC.

26. À sa treizième session tenue à Brasilia (Brésil) du 22 au 24 novembre 2011, le BMT n'a formulé aucune recommandation relative à la création de nouveaux sous-groupes sur les plantes cultivées. Le BMT a proposé au TC d'examiner la possibilité de supprimer les réunions des sous-groupes sur les plantes cultivées et d'inclure l'examen des différentes espèces dans les sessions du BMT (voir le paragraphe 69 du document BMT/13/36 "Report").

27. *Le TC est invité à :*

a) *prendre note du fait qu'aucune réunion des sous-groupes sur les plantes cultivées n'a eu lieu depuis sa quarante-septième session; et*

b) *examiner la possibilité de supprimer les réunions des sous-groupes sur les plantes cultivées et d'inclure l'examen des différentes espèces dans les sessions du BMT, comme indiqué au paragraphe 26 du présent document.*

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN (BMT)

28. Il est rappelé que, afin d'encourager la présentation de données relatives à l'utilisation de techniques moléculaires pour l'appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée et pour l'identification des variétés, le BMT est convenu à sa dixième session qu'il serait utile de consacrer une journée spéciale, lors de la onzième session du BMT, aux points de l'ordre du jour relatifs à "l'utilisation de techniques moléculaires pour l'appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée" et à "l'utilisation de techniques moléculaires pour l'identification des variétés". Des obtenteurs et d'autres experts seraient notamment invités à participer à cette journée spéciale (la "Journée des obtenteurs"). À sa onzième session, le BMT a proposé de poursuivre cette approche lors de la douzième session.

29. La treizième session du BMT s'est tenue à Brasilia (Brésil) du 22 au 24 novembre 2011, l'atelier préparatoire ayant eu lieu le 21 novembre 2011. La journée spéciale consacrée aux points de l'ordre du jour relatifs à "l'utilisation de techniques moléculaires pour l'appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée" et à "l'utilisation de techniques moléculaires pour l'identification des variétés" (la "Journée des obtenteurs") s'est tenue le 22 novembre 2011.

30. Les documents présentés au titre des différents points de l'ordre du jour de treizième session du BMT sont les suivants :

Exposés succincts sur les faits nouveaux survenus dans le domaine des techniques biochimiques et moléculaires présentés par des spécialistes de l'examen DHS, des spécialistes des techniques biochimiques et moléculaires, des obtenteurs et les organisations internationales concernées (document BMT/13/30 Annex I (Brazil) and II (European Union))

Compte rendu des travaux sur les techniques moléculaires pour les différentes plantes

a) espèces multipliées par voie végétative

Combining morphological and molecular distance in the management of the reference collection of potato (document BMT/13/10)

Management of peach tree reference collections (document BMT/13/11)

The use of molecular techniques for plant variety protection – Approved position of CIOPORA (document BMT/13/18)

b) espèces autogames

Demonstration of significant progress towards an Option 1 approach in Barley (document BMT/13/5)

A Potential UPOV Option 2 approach for barley using high density SNP genotyping (document BMT/13/6)

The use of molecular markers for the lettuce species (document BMT/13/12)

Microsatellite molecular markers in the evaluation of soybean seeds with variation in hilum color (document BMT/13/15)

Organization of soybean official DUS trials in Brazil based on the use of molecular markers (document BMT/13/26)

Use of DNA as reference samples of protected varieties in Brazil (document BMT/13/28)

c) espèces allogames

Using SSR markers for authentication of seed stocks in winter oilseed rape (WOSR) (document BMT/13/7)

*Evaluation of a germplasm collection of *Brachiaria humidicola* using microsatellites, morphological markers, cytogenetics and geographical origin (document BMT/13/16)*

Bases de données des descriptions variétales

GEMMA: A technical web site to share DUS data (document BMT/13/17)

Construction of a molecular database for soybean variety identification in Brazil (document BMT/13/24)

Méthodes d'analyse des données moléculaires

BioNumerics: a universal platform for databasing and analysis of biological data (document BMT/13/31)

Utilisation des techniques moléculaires pour l'examen de variétés essentiellement dérivées¹

Use of molecular markers for infringement detection in hybrid crops (document BMT/13/19)

An EDV Court Case in Wheat in Germany (document BMT/13/35)

Molecular markers used to distinguish essentially derived varieties obtained by repeated backcrossing (document BMT/13/20)

¹ Ces points de l'ordre du jour ont été examinés le mardi 22 novembre 2011 ("Journée des obtenteurs").

Utilisation des techniques moléculaires pour l'identification des variétés¹

Development of functional markers associated with phenotypic traits for identification of rice varieties (document BMT/13/8)

Development of functional markers associated with phenotypic traits for varietal identification in soybean (document BMT/13/9)

SSR markers in Brazilian soybean (document BMT/13/13)

SSR markers in Brazilian wheat (document BMT/13/14)

The use of molecular techniques in variety verification of Rosa L. varieties (document BMT/13/21)

An overview of DNA-based methods for variety identification at INRAN-ENSE (Italian Seed Testing Agency) (document BMT/13/22)

The probability of random identity: a method for molecular data analysis in variety characterization (document BMT/13/23)

Use of molecular markers to identify soybean varieties: the experience of a public soybean breeding program (document BMT/13/25)

Use of molecular marker to identify sugarcane varieties (document BMT/13/27)

Surveillance: three approaches to using SNPs (Single Nucleotide Polymorphism) to identify variety (inbred line) usage (document BMT/13/29)

Developments concerning the variety tracer procedure (document BMT/13/32)

Development of an International Seed Testing Association (ISTA) DNA-based approach for testing variety identity (document BMT/13/33)

Wheat Genome Sequencing Consortium (IWGSC): Building the Foundation for a Paradigm Shift in Wheat Breeding (document BMT/13/34)

31. À sa treizième session, le BMT a pris note de l'information donnée par le Bureau de l'Union selon laquelle l'UPOV et l'Association internationale d'essais de semences (ISTA) s'étaient mis en rapport afin d'étudier la possibilité d'une réunion coordonnée du BMT et du Groupe de travail sur les méthodes ADN de la commission des variétés de l'ISTA en vue de la quatorzième session du BMT, qui se tiendra en 2013. La conclusion du TC, en ce qui concerne la possibilité d'une réunion coordonnée entre l'UPOV et l'ISTA, sera communiquée au CAJ à sa soixante-cinquième session.

32. Le BMT a prévu d'examiner, à sa quatorzième session, les questions suivantes :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapports sur les faits nouveaux survenus à l'UPOV en rapport avec les techniques biochimiques et moléculaires
4. Rapports sur les travaux des sous-groupes ad hoc sur l'application des techniques moléculaires aux plantes cultivées (sous-groupes sur les plantes cultivées)
5. Exposés succincts sur les faits nouveaux survenus dans le domaine des techniques biochimiques et moléculaires présentés par des spécialistes de l'examen DHS, des spécialistes des techniques biochimiques et moléculaires, des obtenteurs et les organisations internationales concernées
6. Compte rendu des travaux sur les techniques moléculaires pour les différentes espèces :
 - a) espèces multipliées par voie végétative
 - b) espèces autogames
 - c) espèces allogames
7. Directives internationales en matière de techniques moléculaires
8. Bases de données des descriptions variétales
9. Méthodes d'analyse des données moléculaires

10. Utilisation des techniques moléculaires pour l'appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée
11. Utilisation des techniques moléculaires pour l'identification des variétés
12. Recommandations relatives à la création de nouveaux sous-groupes sur les plantes cultivées
13. Date et lieu de la prochaine session
14. Programme futur
15. Compte rendu de la session (si le temps imparti le permet)
16. Clôture de la session

33. Le BMT a demandé au TC d'examiner la possibilité d'ordonner les points de l'ordre du jour de façon à tenir compte de l'organisation de la réunion et, en particulier, de placer les points relatifs à la "Journée des obtenteurs" après le point 5 de l'ordre du jour.

34. Le BMT a proposé au TC d'examiner la possibilité de supprimer les réunions des sous-groupes sur les plantes cultivées et d'inclure l'examen des différentes espèces dans les sessions du BMT.

35. Le TC voudra peut-être noter que le CAJ, à sa soixante-quatrième session, tenue à Genève le 17 octobre 2011, a demandé qu'un exposé sur les questions examinées par le BMT, à sa treizième session, eu égard en particulier à l'utilisation des techniques moléculaires pour l'examen de variétés essentiellement dérivées et l'identification des variétés, soit présenté à la soixante-cinquième session du CAJ en mars 2012. À cet égard, un exposé résumant les exposés présentés à la treizième session du BMT sera présenté à sa soixante-cinquième session.

36. *Le TC est invité à :*

a) *prendre note des informations sur les faits nouveaux survenus au sein du BMT, comme indiqué aux paragraphes 28 à 30 du présent document ;*

b) *approuver le programme de la quatorzième session du BMT, qui se tiendra en 2013, y compris la tenue d'une journée spéciale ("Journée des obtenteurs"), en ce qui concerne les points de l'ordre du jour relatifs à l'utilisation de techniques moléculaires pour l'appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée et pour l'identification des variétés, sera examiné par le TC, comme indiqué au paragraphe 32 du présent document ;*

c) *examiner la possibilité d'ordonner les points de l'ordre du jour de façon à tenir compte de l'organisation de la réunion, comme indiqué au paragraphe 32 du présent document ;*

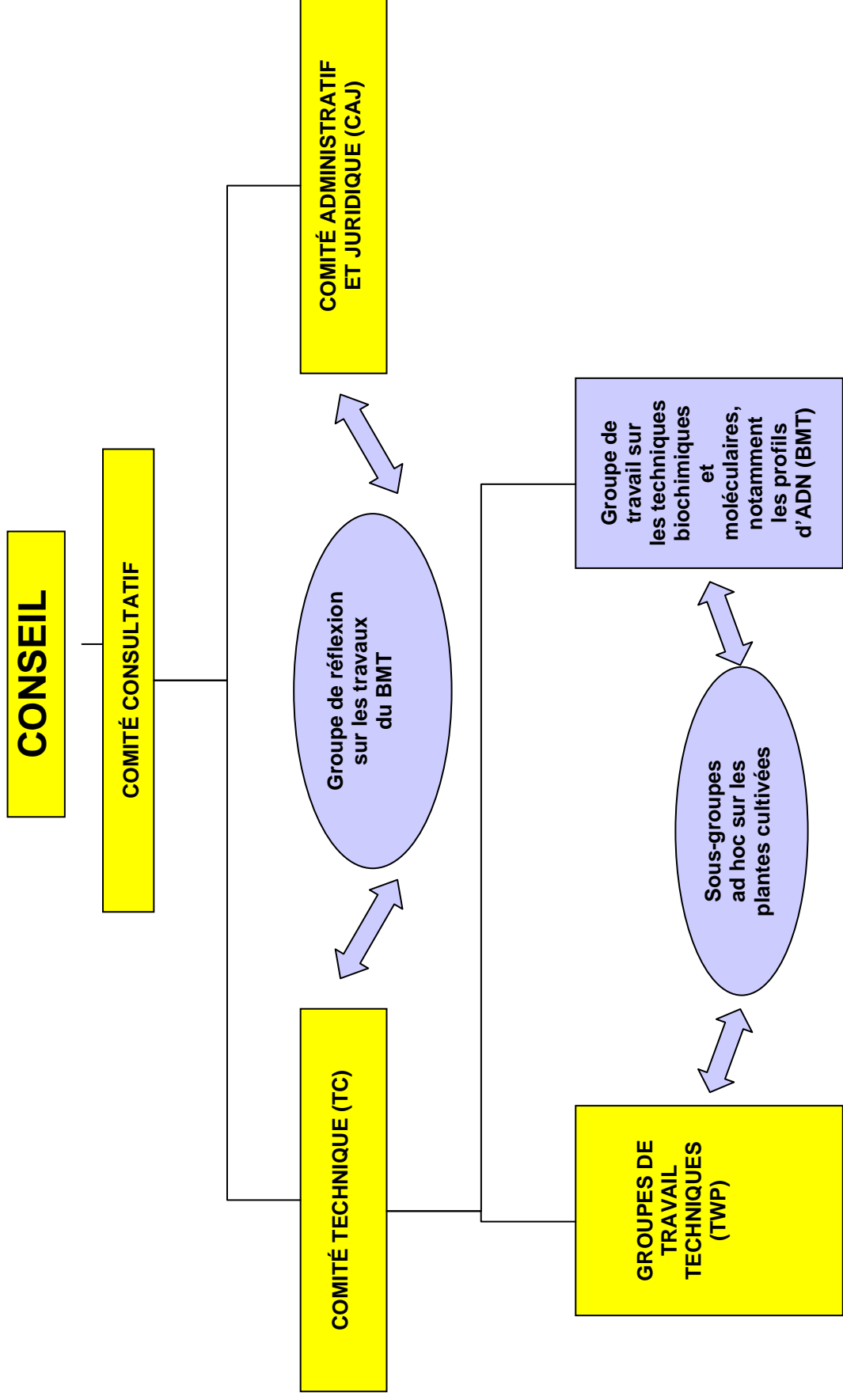
d) *examiner la possibilité d'une réunion coordonnée du BMT et du Groupe de travail sur les méthodes ADN de la commission des variétés de l'ISTA en vue de la quatorzième session du BMT, qui se tiendra en 2013, comme indiqué au paragraphe 31 du présent document ;*

e) *examiner la possibilité de supprimer les réunions des sous-groupes sur les plantes cultivées et d'inclure l'examen des différentes espèces dans les sessions du BMT, comme indiqué au paragraphe 34 du présent document ;*

f) noter que l'exposé sur les questions examinées par le BMT à sa treizième session, eu égard en particulier à l'utilisation des techniques moléculaires pour l'examen de variétés essentiellement dérivées et l'identification des variétés, sera présenté à la soixante-cinquième session du CAJ, comme indiqué au paragraphe 35 du présent document.

[L'annexe suit]

Structure de l'UPOV : techniques biochimiques et moléculaires



**RÔLE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES
ET MOLÉCULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN (BMT)**

(tel qu'il a été défini par le Comité technique à sa trente-huitième session, tenue à Genève, du 15 au 17 avril 2002 (voir le paragraphe 204 du document TC/38/16))

Le BMT est un groupe ouvert aux experts de l'examen DHS, aux spécialistes en techniques biochimiques et moléculaires et aux obtenteurs, dont le rôle consiste :

- i) à suivre l'évolution générale des techniques biochimiques et moléculaires;
- ii) à se tenir au courant des applications des techniques biochimiques et moléculaires à l'amélioration des plantes;
- iii) examiner les possibilités d'application des techniques biochimiques et moléculaires à l'examen DHS et à rendre compte de ses réflexions au Comité technique;
- iv) le cas échéant, à élaborer des directives relatives aux méthodes biochimiques et moléculaires et à leur harmonisation et, en particulier, à contribuer à l'élaboration du document TGP/15, intitulé "Nouveaux types de caractères". Ces directives doivent être élaborées conjointement avec les groupes de travail techniques;
- v) à examiner les initiatives des groupes de travail techniques en ce qui concerne la création de sous-groupes pour les plantes cultivées, en tenant compte des informations existantes et de la nécessité de disposer de méthodes biochimiques et moléculaires;
- vi) à élaborer, conjointement avec le TWC, des directives relatives à la gestion et à l'harmonisation de bases de données biochimiques et moléculaires;
- vii) à prendre connaissance des rapports des sous-groupes pour les plantes cultivées et du groupe de réflexion sur les travaux du BMT;
- viii) à servir de cadre à des discussions sur l'utilisation de techniques biochimiques et moléculaires en ce qui concerne la notion de variété essentiellement dérivée et l'identification des variétés.

**MANDAT DU SOUS-GROUPE AD HOC D'EXPERTS TECHNIQUES
ET JURIDIQUES SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES
("GROUPE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVAUX DU BMT")**

*(tel qu'il a été arrêté par le Comité administratif et juridique
à sa quarante-troisième session, tenue le 5 avril 2001
(voir le paragraphe 58 du document CAJ/43/8))*

1. Le Groupe de réflexion sur les travaux du BMT évaluera les modèles proposés par le Comité technique, sur la base des travaux du BMT et des sous-groupes sur les plantes cultivées, en ce qui concerne l'application des techniques biochimiques et moléculaires à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité, notamment sous les aspects suivants :
 - a) conformité avec la Convention UPOV, et
 - b) incidences possibles sur la qualité de la protection par rapport à celle que peuvent offrir les méthodes d'examen actuelles; le Groupe de réflexion sur les travaux du BMT donnera aussi son avis sur le point de savoir si cela risque de compromettre l'efficacité de la protection offerte dans le cadre du système de l'UPOV.
2. Lors de son travail d'évaluation, le Groupe de réflexion sur les travaux du BMT pourra renvoyer l'examen de certains aspects au Comité administratif et juridique ou au Comité technique pour obtenir des précisions ou.
3. Le Groupe de réflexion sur les travaux du BMT fera rapport au Comité administratif et juridique sur son évaluation visée à l'alinéa 1), étant entendu que cette évaluation n'engagera pas le Comité administratif et juridique.

**SOUS-GROUPES AD HOC SUR L'APPLICATION DE TECHNIQUES MOLÉCULAIRES
À CERTAINES PLANTES CULTIVÉES
(SOUS-GROUPES SUR LES PLANTES CULTIVÉES)**

À sa trente-sixième session, tenue à Genève du 3 au 5 avril 2000, le Comité technique a donné son accord à la création des sous-groupes sur les plantes cultivées proposée par le BMT à sa sixième session, tenue à Angers (France) du 1^{er} au 3 mars 2000 (voir le paragraphe 123 du document TC/36/11).

Extrait du document TC/36/3 Add.

“23. [À sa sixième session tenue à Angers (France) du 1^{er} au 3 mars 2000] le BMT est convenu qu'aucun progrès réel ne pouvait être escompté si les délibérations en petits groupes sur des espèces précises ne s'intensifiaient pas. Par conséquent, il a décidé de proposer la création des sous-groupes des plantes cultivées, pour l'intervalle de 18 mois jusqu'à la session suivante, afin que les délibérations puissent réellement avancer sur les questions relatives aux avantages et aux conséquences de l'incorporation de techniques moléculaires dans les essais DHS, à la gestion des collections de référence et à l'appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée.

“24. Le BMT a examiné le rôle des sous-groupes des plantes cultivées et le lien de ceux-ci avec les groupes de travail techniques. Il est convenu que les experts chargés des examens au sein du groupe de travail technique concerné devaient participer aux débats des sous-groupes des plantes cultivées. Il est aussi convenu que les présidents de ces sous-groupes devaient être choisis parmi les experts du groupe de travail technique concerné. Les sous-groupes des plantes cultivées n'auront pas pour rôle de prendre des décisions mais d'établir des documents pouvant servir de base aux délibérations ultérieures du BMT, des groupes de travail techniques et du Comité technique. Le BMT a confirmé que les groupes de travail techniques devaient être les organes chargés de décider de l'introduction de nouveaux caractères dans les essais DHS pour chaque espèce.

[...]

“26. Le BMT a examiné le choix des espèces pour les sous-groupes. Une majorité d'experts a appuyé deux critères à savoir i) la nécessité d'introduire des techniques moléculaires dans les essais DHS (espèces pour lesquelles un nombre limité de caractères est disponible et espèces ayant d'urgence besoin de méthodes efficaces de gestion de la collection de référence) et ii) la mise à disposition de données sur les profils d'ADN et l'accès aux études en cours.”

À sa quarante-troisième session tenue à Genève du 26 au 28 mars 2007, le Comité technique est convenu d'inviter les sous-groupes sur les plantes cultivées à élaborer des propositions concernant l'utilisation éventuelle de techniques moléculaires pour l'identification des variétés aux fins de l'application du droit d'obtenteur, la vérification technique et l'appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée.

La liste des sous-groupes sur les plantes cultivées constituée par le Comité technique (TC) est la suivante :

<u>Sous-groupe pour</u>	<u>TWP</u>	<u>Président(e)</u>	<u>Session du TC où le groupe a été créé</u>
le maïs	TWA	Mme Beate Rücker (Allemagne)	trente-sixième session (2000)
le colza	TWA	Mme Laetitia Denecheau (France)	trente-sixième session (2000)
la pomme de terre	TWA	Mme Beate Rücker (Allemagne)	trente-huitième session (2002)
le rosier	TWO	(vacant)	s.a.
le ray grass	TWA	M. Michael Camlin (Royaume-Uni)	quarante-deuxième session (2006)
le soja	TWA	M. Marcelo Labarta (Argentine)	trente-huitième session (2002)
la canne à sucre	TWA	M. Luis Salaiques (Espagne)	trente-huitième session (2002)
la tomate	TWV	M. Richard Brand (France)	trente-sixième session (2000)
le blé et l'orge	TWA	M. Michael Camlin (Royaume-Uni)	trente-sixième session (2000) / quarante-deuxième session (2006)